



Pour les 6-12 ans & 12-15 ans

SÉJOURS ÉTÉ 2025

Du 10 juillet au 22 août 2025




Ville de
**Fleury-
Mérogis**

RÉCAPITULATIF DES SÉJOURS PROPOSÉS

NUMÉRO ET LIEU DU SÉJOUR	DATES *	DURÉE	ÂGE	PLACES
1 PIRIAC-SUR-MER	DU 15 AU 28 JUILLET	14 JOURS	6-12 ANS	15
2 PIRIAC-SUR-MER	DU 9 AU 22 AOÛT	14 JOURS	6-12 ANS	15
3 VILLARD	DU 18 AU 31 JUILLET	14 JOURS	6-12 ANS	10
4 ARDÈCHE ITINÉRANT	DU 10 AU 23 JUILLET	14 JOURS	12-15 ANS	5
5 HAUTE-SAVOIE ITINÉRANT	DU 6 AU 19 AOÛT	14 JOURS	12-15 ANS	5

* Les dates sont susceptibles de changer en fonction de la fréquentation et de la disponibilité des structures.

PRIX DES SÉJOURS EN FONCTION DU QUOTIENT ET PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- 1 Réception des pré-inscriptions **du 7 avril au 3 mai**.
 - 2 Sélection des demandes de pré-inscription selon les critères de priorité et contact des familles **du 5 mai au 14 mai**.
 - 3 Validation définitive des inscriptions par les familles (dossier administratif + paiement du séjour) **du 14 au 23 mai**.
 - 4 Gestion de la liste d'attente si des places de libèrent avec inscription définitive **du 26 mai au 13 juin**.
 - 5 Organisation d'une réunion entre le prestataire et les familles ayant validé leur inscription **entre le 16 et 27 juin**.
- Possibilité de régler en 3 fois (chèques échelonnés et remplis au moment de l'inscription).
 - La Régie établit la facture lorsque le dossier est complet (administratif et paiement).
 - Les factures non soldées dans le mois suivant leur édition seront mises en recouvrement auprès du Trésor public.

** Coût par enfant facturé à la municipalité:

1194€ pour un séjour 6-12 ans, 1210€ pour un séjour 12-15 ans.

TRANCHE	PRIX FACTURÉ AUX FAMILLES ** (14 JOURS) PAR ENFANT
1	126 euros
2	189 euros
3	315 euros
4	378 euros
5	504 euros
6	630 euros
7	693 euros
8	756 euros
sans quotient	831,60 euros
tarif extérieur	831,60 euros

Secrétariat des Centres de loisirs > La Ferme - 2 rue Montcoquet
01 69 46 72 85 - c.loisirs2@mairie-fleury-merogis.fr

FICHE
DE
PRÉINSCRIPTION
EN PAGE 8
à retourner
jusqu'au 3 mai



PARTIR EN VACANCES : UN DROIT POUR NOS ENFANTS



Chères Floriacumaises,
Chers Floriacumois,

Cette année encore, la municipalité renouvelle son engagement en faveur du droit aux vacances pour nos enfants et adolescents.

Des sommets savoyards aux gorges verdoyantes de l'Ardèche, jusqu'aux rivages ensoleillés de Loire-Atlantique, 50 d'entre eux vont pouvoir s'émerveiller devant la beauté et la diversité de nos paysages. De belles destinations en perspective, qui ont été choisies avec soin pour leur offrir des expériences mémorables. Dans un contexte budgétaire contraint, nous maintenons fermement notre choix de consacrer des moyens importants à l'organisation de ces séjours, en proposant des tarifs accessibles : avec un coût pour la Ville avoisinant les 1 000 € par enfant, cette dépense reflète l'importance que nous accordons à leur bien-être et à leur épanouissement. Car nous en sommes convaincus : les vacances ne sont pas un luxe,

mais une nécessité. En particulier pour notre jeunesse. Elles constituent un temps précieux d'apprentissage de la vie en collectivité. S'éloigner quelque temps de son quotidien habituel permet ainsi de développer son autonomie, de forger de nouvelles amitiés et de cultiver un esprit d'ouverture.

Ces « colos » apportent donc bien plus qu'un simple dépaysement. Ce sont de véritables aventures humaines, riches en découvertes et en émotions partagées. Elles contribuent à former des citoyens ouverts sur le monde et conscients de leurs responsabilités envers les autres.

Nous espérons que vos enfants sauront profiter pleinement de ces beaux moments, et qu'ils nous reviendront avec des souvenirs plein la tête à nous raconter.

Avec tout mon dévouement,

Olivier CORZANI
Maire de Fleury-Mérogis
Vice-président de Cœur d'Essonne
Agglomération





PIRIAC-SUR-MER LOIRE-ATLANTIQUE

Piriac-sur-Mer est située à l'extrême pointe de la presqu'île guérandaise, à 11 km au nord-ouest de Guérande et 25 km au nord-ouest de Saint-Nazaire. L'hébergement possède un parc clos de 3 hectares avec une aire de jeu gazonnée, un petit bois, une aire de pique-nique, un terrain de basket et un terrain de tennis.

Transport: en train de Paris à La Baule ou Le Croisic, puis liaison en car jusqu'au centre.

Effectif: 60 enfants.

Encadrement: 1 directeur, 1 animateur pour 6 enfants de - de 6 ans, 1 animateur pour 8 enfants de + de 6 ans dont 1 PSC1. Encadrement des activités spécifiques par des brevets d'État.

Hébergement: le centre est équipé de 2 salles de restauration, 1 salle polyvalente, 4 salles d'activités, 1 foyer, 1 bâtiment avec chambres de 2 à 6 lits et armoires de rangement.

Formalités: certificat médical autorisant la pratique d'activités physiques et sportives et un test d'aisance aquatique obligatoire.

SPORTS DE VOILE & BAINNADE DANS L'OCÉAN

- Du 15 au 28 juillet → 15 places
- Du 9 au 22 août → 15 places



2
séances
Catamaran
(+ 8 ans)

2
séances
Optimist
(- 8 ans)

Pique-nique

Baignade
en mer

Pêche
à pied

Projets
d'activités
autour du milieu
environnant
et de la vie des
métiers des
hommes

Découverte
de la ville
de Piriac-
sur-Mer





• Du 18 au 31 juillet → 10 places

SPORTS DE MONTAGNE, BAINNADE & DÉCOUVERTE DES ALPAGES

VILLARD • HAUTE-SAVOIE

Le centre "Les Gentianes" est situé à Villard, à 1000 mètres d'altitude, dans la vallée Verte.

Il est à 25 kilomètres de Thonon-les-Bains, sur un vaste espace et équipé d'un terrain de foot.

Transport : en train de Paris jusqu'à Thonon-les-Bains, puis car jusqu'au centre.

Effectif : 45 enfants.

Encadrement : 1 directeur, 1 animateur pour 6 enfants de moins de 6 ans, 1 animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans dont 1 surveillant de baignade PSC1. Encadrement des activités spécifiques par des brevets d'État.

Hébergement : le centre est équipé de chambres de 8 à 9 lits avec armoires de rangement, sanitaires et douches individuels, une salle de spectacle, 4 salles d'activités et une salle de restauration avec une cuisine traditionnelle.

Formalités : certificat médical autorisant la pratique d'activités physiques et sportives.

1 séance
Escalade
(- 9 ans)

2 séances
Escalade
(+ 9 ans)

1 séance
Équitation
(- 9 ans)

1 séance
Accro-
branches

Randonnées
en montagne
avec
pique-niques

Découverte
des
alpages

Baignade
en lac





• Du 10 au 23 juillet → 5 places

CANOË & SPÉLÉOLOGIE EN ARDÈCHE

Spéléologie

2 séances
Canoë

Randonnée de 2 jours
avec nuit en bivouac
et descente de l'Ardèche
à travers les plus
beaux sites
classés

Randonnées
pédestres

Rencontres
sportives

Baignades

Projets
d'activités sur
le milieu
environnement

Accro-
branche

Visite de sites
pittoresques

ARDÈCHE ITINÉRANT

Ce séjour se déroulera entre Vallon-Pont-d'Arc et Saint-Martin-d'Ardèche, dans un milieu naturel riche, dans le sud de l'Ardèche. Les jeunes feront des étapes de 4 ou 5 jours dans des campings situés au bord de l'Ardèche. La randonnée en canoë de deux jours entre Vallon-Pont-d'Arc et Saint-Martin-d'Ardèche (bivouac à mi-parcours) sera l'occasion pour le groupe de découvrir les gorges de la rivière. En véritables spéléologues, les jeunes découvriront les richesses des grottes ardéchoises.

Transport: en train jusqu'à Montélimar ou Valence puis liaison en car jusqu'au camping.

Effectif: 30 jeunes.

Encadrement: 1 directeur, 4 animateurs BAFA dont 1 PSC1. Encadrement des activités spécifiques par des brevets d'État.

Hébergement: les jeunes seront hébergés dans des campings et seront installés dans des tentes de 3 places. Installation d'un marabout pour la cuisine et la restauration. Les déplacements entre camping se feront en car ou en randonnée pédestre.

Formalités: certificat médical autorisant la pratique d'activités physiques et sportive (spéléologie et canoë). Brevet de 25 m. obligatoire pour les activités nautiques.



HAUTE-SAVOIE ITINÉRANT

Séjour itinérant, sous tente durant 15 jours, en 3 étapes. La première semaine aux alentours de Passy, les jeunes profiteront d'une vue sur le Mont-Blanc. Puis ils partiront à la découverte d'autres massifs. Ils pourront également profiter de baignades en lac. Les déplacements entre campings pourront se faire à pied ou en car. Les jeunes organiseront la vie quotidienne en participant à l'élaboration des menus, à la préparation des repas et au rangement du camp.

Transport: en train depuis Paris et en car jusqu'au camping.

Effectif: 30 jeunes.

Encadrement: 1 directeur, 4 animateurs BAFA dont 1 PSC1. Encadrement des activités spécifiques par des brevets d'État.

Hébergement: dans les campings, les jeunes seront installés dans des tentes de 3 places. Installation d'un marabout pour la cuisine et la restauration.

Formalités: certificat médical autorisant la pratique d'activités physiques et sportives. Brevet de 25 mètres obligatoire pour les activités nautiques.

1 séance
Accro-
branche

Baignade
en lac

Randonnée
avec
pique-nique

Projets
d'activités
autour du milieu
environnant
et de la vie des
métiers des
hommes

Descente
en
rafting



SPORTS DE MONTAGNE, BAIGNADE & DÉCOUVERTE DES ALPES

• Du 6 au 19 août → 5 places





FICHE DE PRÉINSCRIPTION

FICHE DE PRÉINSCRIPTION
à retourner
jusqu'au 3 mai



SÉJOURS ÉTÉ 2025

6-12 ans
PIRIAC-SUR-MER
(LOIRE-ATLANTIQUE)
 Du 15 au 28 juillet
 Du 9 au 22 août

6-12 ans
VILLARD
(HAUTE-SAVOIE)
 Du 18 au 31 juillet

12-15 ans
ARDÈCHE
ITINÉRANT
 Du 10 au 23 juillet

12-15 ans
HAUTE-SAVOIE
ITINÉRANT
 Du 6 au 19 août

Nom de l'enfant:
Prénom:
Né.e le:

Nom de l'enfant:
Prénom:
Né.e le:

Nom et prénom du responsable:

Adresse:

Mail:

Tél. domicile: Tél. portable:

Avez-vous une aide de la Caf? oui non Si oui, matricule Caf:

L'inscription définitive sera en fonction des places disponibles, priorité aux enfants n'étant jamais partis ou n'ayant pas participé aux séjours été en 2024.

Je m'engage à faire partir mon enfant si celui-ci est retenu pour le séjour.
En cas d'annulation, après confirmation de ma part, 30% du séjour me seront facturés, sauf cas dérogatoire.

À Fleury-Mérogis, le Signature:

Fiche de préinscription à transmettre par mail à c.loisirs2@mairie-fleury-merogis.fr
ou à déposer au centre de loisirs La Ferme - 2 rue Montcoquet, jusqu'au 3 mai 2025.

Les inscriptions seront confirmées par mail ou par téléphone et les dossiers seront remis aux familles sur rendez-vous.

Conformément aux lois Informatique et libertés et RGPD, vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant sur simple demande ou réponse à une communication de la mairie. Ces coordonnées ne seront en aucun cas diffusées ou communiquées à des tiers. En cas de différend, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, organisme de contrôle: www.cnil.fr